

SCOT DE L'ARRAGEOIS

Délibération du Comité Syndical n° 471

SÉANCE du 11 FEVRIER 2020

Présidence de Pascal LACHAMBRE

Secrétaire : Monsieur Michel MATHISSART

Date de convocation : 05/02/2020

Date d'affichage : 18/02/2020

Étaient présents :

BAVIERE Jean-Pierre, BLONDEL Michel, BOUQUILLON Daniel, BRICOUT Damien, CARTON Philippe, CAYET Alain, COLLE Pierre, DELCOUR Jean-Pierre, DERUY Isabelle, FERET Claude, GORIN Sylvie, GUILLEMANT Pierre, LACHAMBRE Pascal, LEVIS Jean-Claude, MATHISSART Michel, NORMAND Arnold, PLU Jean-Claude, ROSSIGNOL Françoise, SEROUX Michel, SKOWRON Richard, TABARY Daniel, THUILOT Didier, TILLARD Jean-Luc, VAHE Daniel, ZIEBA Jean-Marie.

Absents excusés / Pouvoirs :

ANSART Pierre donne pouvoir à Jean-Pierre DELCOUR, AUCHART Ernest donne pouvoir à Michel SEROUX, COTTEL Jean-Jacques donne pouvoir à Pierre COLLE, COULON Géry donne pouvoir à Pascal LACHAMBRE, DAMART Daniel, DELEURY Jean-Pierre donne pouvoir à Sylvie GORIN, DESAILLY Jean-Michel donne pouvoir à Damien BRICOUT, DESAILLY Jean-Claude donne pouvoir à Jean-Claude PLU, DROMART Evelyne donne pouvoir à Daniel BOUQUILLON, DUE Gérard donne pouvoir à Arnold NORMAND, GOMES Stéphane donne pouvoir à Pierre GUILLEMANT, HECQ David donne pouvoir à ROSSIGNOL Françoise, LETURQUE Frédéric donne pouvoir à Claude FERET, MASTIN Philippe donne pouvoir à Michel BLONDEL, MICHEL Didier donne pouvoir à Jean-Claude LEVIS, MILLEVILLE Bernard donne pouvoir à Jean-Luc TILLARD, PARMENTIER Jean-Marc, POTEZ Roger, POULAIN Eric, PREVOST Alain donne pouvoir à Michel MATHISSART, PUCHOIS Jean-Pierre, THIEBAUT Véronique donne pouvoir à Daniel TABARY, VAN GHELDER Alain donne pouvoir à Alain CAYET.

Monsieur Pascal LACHAMBRE se retire lors du vote du Compte Administratif de l'exercice budgétaire 2019

Nombre de membres en exercice : 49

- Présents : 25
- Votants : 42
- Pouvoirs : 18

Vote :

- Pour : 42
- Contre : 0
- Abstention : 0

« APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2019 »

Monsieur Michel MATHISSART, premier Vice-président donne lecture du rapport suivant :

Le compte administratif 2019 reprend l'ensemble des opérations du budget prévisionnel de l'exercice, son résultat reflète la gestion des finances du Scota pour l'exercice 2019.

Les résultats sont les suivants :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
DEPENSES			
Prévisions budgétaires	277 276,00	906 135,00	1 183 411,00
Réalisations de l'exercice	186 775,79	436 015,83	622 791,62
Restes engagés	0,00		0,00
RECETTES			
Prévisions budgétaires	277 276,00	906 135,00	1 183 411,00
Réalisations de l'exercice	159 316,16	493 100,22	652 416,38
Restes engagés	0,00		0,00
RESULTATS DE L'EXERCICE			
Excédent		57 084,39	29 624,76
Déficit	27 459,63		
RESULTATS REPORTES 2018			
Excédent	116 611,72	413 862,31	530 474,03
Déficit			
RESULTATS DE CLOTURE 2019			
Excédent	89 152,09	470 946,70	560 098,79
Déficit			
SOLDE DES RESTES A REALISER			
Excédent			
Déficit			
RESULTATS CUMULES			
Excédent	89 152,09	470 946,70	560 098,79
Déficit			

AFFECTATION

Le solde de l'exécution de la section d'investissement reporté de + 89 152,09 € ainsi que le solde d'exécution de la section de fonctionnement de + 470 946,70 € seront repris au budget primitif 2020 et affectés respectivement aux comptes 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté) pour + 89 152,09 €, 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) pour + 50 000,00 € et 002 (excédent de fonctionnement reporté) pour + 420 946,70 €.

DECLARE

Toutes les opérations de l'exercice 2019 définitivement closes.

Adopté à l'unanimité.



**Pour extrait certifié conforme
Le Président du Scota**

Pascal LACHAMBRE